

Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°149 – 8 septembre 2005



Soirée débat avec le Secrétaire d'État, Emir Kir.

PLAN RÉGIONAL DE LA PROPRETÉ

L'affaire est dans le sac

Sous l'impulsion d'Emir Kir, la Région a adopté le plan quinquennal 2005-2010 pour la propreté publique. Invité le 20 juin par la Plateforme «Haro sur les déchets», le Secrétaire d'État a présenté les objectifs, les moyens et les innovations prévus pour rendre Bruxelles plus propre. Le débat fut l'occasion pour les citoyens de présenter leurs attentes et de poser leurs questions.

Suite en page 2 ➔

dans ce numéro

- P.6 > Les tags, la STIB et la ville
- P.8 > Quartier Midi : la Région perd le Nord?
- P.9 > – Reconversion du Who's Who... How?
– Négociations pour la rue des Vierges
- P.10 > – Une semaine pour se dégourdir les idées !
– Le Point Info Flagey chez vous
- P.12 > L'invité de la quinzaine : Alain Lefebvre

@ Plus d'infos:
www.ieb.be

Plan régional de la propreté : l'affaire est

Ce 20 juin dernier, malgré la canicule qui frappait la ville, des habitants provenant de plus de 32 quartiers et associations sont venus à la soirée-débat sur la propreté publique organisée par la Plateforme « Haro sur les déchets » (voir encadré page 3).

Devant un public mobilisé pour l'amélioration de l'état de la propreté à Bruxelles, M. Kir a exposé son projet de Plan régional de la propreté.

A son entrée en fonction, M. Kir a mesuré le contexte compliqué dans lequel se trouvait la gestion de la propreté publique. Coordonner différents acteurs, faire connaître les services offerts et endiguer certaines pratiques constituaient ses premiers défis.

« Mon principal objectif était de faire travailler ensemble tous les acteurs. Pour préparer le nouveau Plan Propreté (2005-2010), j'ai ainsi rencontré les 19 échevins de la propreté publique, les représentants des organismes publics (STIB, IBGE, AED) et aussi les comités de quartiers. »



Les dépôts clandestins : un problème majeur le long des axes de pénétration, les chantiers et en général près des lieux non habités.

Ces échanges ont inspiré le contenu du Plan régional de la propreté, adopté le 9 juillet par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Renforcement du rôle de l'ABP

L'Agence Bruxelles Propreté (ABP) reçoit les deux tiers du budget quinquennal (60 millions d'euros) pour exercer les missions de coordination, d'animation et d'évaluation. Une réforme totale du nettoyage est envisagée. Des moyens supplémentaires sont injectés dans les grandes voiries : balayeuses mécaniques, camionnettes, renforcement du personnel. Par exemple, dès cet été, l'Agence a engagé de jeunes jobistes et créé des *Équipes Opérationnelles compactes*. D'autres innovations sont prévues avec l'introduction de la flexibilité des horaires : nettoyage 7 jours sur 7 voire même deux fois par jour dans certains périmètres et des services en soirée et le week-end.



L'ABP en bref

Depuis sa création en 1989, l'Agence Bruxelles Propreté ABP est une entreprise publique à caractère industriel placée directement sous l'autorité de la Région. Elle gère les voiries régionales et des missions qui lui sont demandées par d'autres pouvoirs publics, des acteurs économiques ou même culturels. Elle emploie 1 800 agents et dispose d'une flotte de 500 véhi-

cules dont 20% ne polluent pas. Son budget s'élève à 140 millions d'euros par an. L'ABP réalise le tri des déchets à travers deux déchetteries régionales, le centre de tri-recyclage et le centre de compostage. Son objectif qualitatif est de valoriser les déchets : les collectes sélectives ramassent soit annuellement 65 000 tonnes de



sacs jaunes et 30 000 de sacs bleus (10 fois plus qu'il y a 10 ans). Elle a installé 600 bulles pour la collecte du verre, 14 000 corbeilles urbaines, et 400 canisites. Elle effectue gratuitement l'enlèvement des encombrants des ménages sur demande deux fois 2m³/an.

Contact: www.bruxelles-proprete.be

dans le sac



Les nouvelles Equipes opérationnelles compactes en action depuis cet été sur l'avenue Van Volxem.

Pour changer l'apparence de malpropreté de zones fragiles: des actions particulières sont prévues pour les quartiers commerçants. 32 zones vitrine seront sélectionnées pour une politique de propreté totale. Dans le périmètre UNESCO, autour de la Grand-Place, un projet pilote est en cours: le ramassage a lieu deux fois par jour. S'il a du succès, il sera étendu à d'autres quartiers.

Par ailleurs ces dispositifs seront complétées par quelques instruments pour assurer la coordination et le con-

trôle des interventions sur le terrain.

Les groupes pilotes seront des structures légères à composition mixte et à durée déterminée pour ancrer la notion de propreté dans les quartiers commerçants.

Des investissements en matériel sont aussi de mise: par exemple l'installation, dès septembre, de 500 bulles pour collecter et mieux valoriser le verre transparent. Enfin, la collecte des encombrants sera organisée par l'ABP en collaboration avec les communes là où il n'y pas de déchetterie.

Meilleure coordination avec les communes

Une deuxième caractéristique du nouveau Plan réside dans l'augmentation des moyens (+10%) pour les contrats de propreté conclus avec les communes qui recevront 20 millions d'euros pendant cinq ans.

Les contrats de propreté permettront aux communes de financer leurs prestations supplémentaires dans les quartiers les plus fréquentés le week-end et après des événements exceptionnels ainsi que dans les quartiers commerçants. Ils permettront aussi d'augmenter leur personnel et notamment d'engager des juristes. L'Ecole de la Propreté sera mise sur pied pour former des agents régionaux et communaux.

Pour améliorer la communication entre les communes et l'ABP, un système d'information intégré «Allo-Propreté» sera étendu aux 19 communes pour 2008. Ce service, qui ne relie actuellement que quatre communes à l'ABP, permet de diriger les plaintes vers l'opérateur le plus adéquat. Les contacts avec le grand public sont améliorés, par le remplacement du répondeur automatique du numéro vert par des téléphonistes.

Le budget a notamment été augmenté pour faire face aux dépôts clandestins. Une nouvelle clé de répartition



« Haro sur les déchets » : une initiative citoyenne

Née en avril 2004 à l'initiative d'IEB et Bral, la plateforme « Haro sur les déchets » réunit des habitants actifs et trente-trois comités et associations qui souhaitent réduire les déchets dans la ville. La sensibilisation des habitants et usagers à produire moins de déchets et à les traiter avec plus de responsabilité et l'interpellation du monde politique sont les objec-

tifs poursuivis par la plate-forme. Depuis 2004 plusieurs soirées-débats réunissant habitants et associations/comités ont été organisées. A partir de ce partage d'expériences, IEB et Bral ont stimulé les comités à se mobiliser et à mettre en place des actions de sensibilisations au cours de l'année (banderoles dans les rues, statues de déchets,...). Un manifeste décrit également les attentes des

habitants et associations et reprend des recommandations au niveau de la propreté mais aussi de la production, prévention, réutilisation/recyclage et traitement des déchets.

Si vous êtes intéressés par les actions de la Plateforme...

Contact: catherine.marechal@ieb.be

Plan régional de la propreté : l'affaire est dans le sac

des crédits⁽¹⁾ veut aider les communes centrales, densément peuplées, aux logements exigus et au statut socio-économique faible à nettoyer et à prévenir les déchets clandestins.

Depuis ce mois de juillet, 10 contrôleurs ont été engagés par l'ABP pour réaliser des *contrôles conjoints* avec des agents communaux. Ces contrôleurs détermineront le responsable qui devra intervenir. Les constats de ces équipes sont relayés auprès d'un *comité de pilotage* du contrat de propreté qui réalise un *tableau de bord* trimestriel pour l'évaluation des actions.

Les attentes des habitants

Communication et sensibilisation

Les mesures promises dans le Plan ont rencontré de nombreuses demandes des habitants. Ceux-ci ont également formulé des propositions.

A Laeken, Bruxelles-Saleté s'est constituée pour interpeller les responsables politiques et sensibiliser les habitants du quartier. L'association constate que « *ses messages ne touchent que les personnes déjà sensibilisées qui cherchent des informations pour agir positivement* ».

Deux priorités dans les quartiers défavorisés : sensibiliser les habitants ne connaissant pas la langue ou les sans papiers et trouver des solutions adaptées pour les familles qui vivent dans de petits espaces. L'association demande que la sensibilisation se fasse à travers un travail en réseau avec comités de quartier, associations culturelles, maisons de jeunes, mosquées, écoles.

C'est l'occasion pour E. Kir de signaler que la communication et la sensibilisa-



Une des premières mesures du Plan : plus de balayuses mécaniques et renforcement du personnel.

tion forment la première phase du futur Plan Propreté. En 2005 et 2006, démarreront des actions de sensibilisation avec les associations et les communes avec une double stratégie : toucher le grand public et des publics-cible en s'appuyant sur des groupes relais. Un montant de 260 000 euros alimentera annuellement ces actions.

Les actions cibleront les jeunes (écoles primaires, adolescents) et les

primo-arrivants (problème de langue) mais aussi des endroits spécifiques : autour des gares et dans les quartiers commerçants.

Le Plan reconnaît le rôle des comités de quartier dans les campagnes de proximité (relais de l'information, actions propreté, journées de nettoyage).

Actions

Ramassage et encombrants

Les habitants du Quartier Nord en collaboration avec le RISO ont relevé deux types de problèmes. Dans

un quartier commerçant comme celui de la rue de Brabant, beaucoup d'emballages sont abandonnés après l'achat. Ils demandent comment éliminer ces encombrants ? De plus, le stationnement des voitures empêche les balayeurs de faire leur travail, les sacs se déchirent et les déchets restent sous les voitures. Ils demandent que le ramassage des sacs soit accompagné du nettoyage des sacs déchirés et que poubelles publiques soient vidées plus souvent.

Le Secrétaire d'Etat signale que certains quartiers nécessitent une approche spécifique. Dans le contexte de la rue de Brabant, il y a deux facteurs déterminants : il s'agit d'une voirie communale et d'un quartier très commercial avec beaucoup de passage. Le mode travail doit être adapté dans les zones de gare, de métro et de noyaux commerciaux en collaboration avec les commerçants, la police, l'ABP.

Au niveau régional, les habitants souhaitent le rétablissement des « *grosses poubelles* » : « *C'est plus facile que de devoir se rendre à la déchetterie régionale et de présenter sa carte d'iden-*

Contrats de propreté

Subsides 2006 aux communes	Montants en euros	%
1. Bruxelles	583.671	14.4
2. Schaerbeek	483.890	12
3. Molenbeek-Saint-Jean	368.694	9.1
4. Ixelles	330.705	8.2
5. Saint-Gilles	289.408	7.1
6. Anderlecht	274.615	6.8
7. Saint-Josse	246.016	6.1
8. Etterbeek	180.326	4.5
9. Uccle	177.777	4.4
10. Forest	164.589	4
11. Jette	149.643	3.7
12. Koekelberg	124.694	3
13. Woluwe-Saint-Lambert	120.469	3
14. Evere	123.012	3
15. Woluwe-Saint-Pierre	116.347	2.9
16. Auderghem	98.438	2.4
17. Berchem	75.299	1.9
18. Ganshoren	72.529	1.8
19. Watermael-Boitsfort	69.162	1.7
Total	4.049.153	100

tité». C'est aussi une solution pour les personnes qui ne disposent pas d'un parc à containers près de chez elles.

E. Kir rappelle que le contrôle des dépôts est nécessaire pour l'efficacité du tri et du traitement des déchets. Il admet cependant que l'information sur le ramassage gratuit de deux fois 2 m³ d'encombrants par an n'est pas efficace. Un projet-pilote permettra d'envisager l'utilisation de containers mis à la disposition d'immeubles de logements sociaux.

La répression des pollueurs clandestins

Emir Kir signale que le nombre de procès-verbaux augmente chaque année (8796 en 2004). Pour dissuader les dépôts clandestins, l'ABP mène des opérations coup de poing notamment sur les axes de pénétration. On constate qu'on ne revient plus là où on a sévi. Mais il faut que ce soit précédé par la sensibilisation c'est pourquoi on sensibilise les navetteurs qui entrent à Bruxelles. E. Kir promet plus d'agents assermentés et l'uniformisation des règlements de police.

De leur côté, les habitants du Quartier du Village, situé à Schaerbeek, dans le périmètre Dailly-Bienfaiteurs-Patriotes, constatent que la commune de Schaerbeek a remonté la pente. Les interventions de la police, à la rue d'Aarschot par exemple, ont contribué à améliorer la situation.

« Les gens râlent souvent mais n'osent pas intervenir car ils ne se sentent pas compétents. Le sondage de la Plateforme a montré que les gens ignorent les 2 m³ offerts, les horaires, les déchetteries. Un objectif prioritaire est donc de toucher un public plus large. » Le Quartier du Village souhaite : « impliquer les Schaerbeekoïses de manière très personnelle dans la lutte contre les pollueurs ».

Le Secrétaire d'État annonce une initiative appelée le « Welcome Pack » donnant toute l'information sur le tri sélectif, les services de l'ABP et des communes. Il sera distribué aux personnes qui changent de communes. Il

constituera un outil pédagogique dans les centres d'accueil de primo-arrivants, dans les écoles,...

Déjections canines

L'asbl Ethologia étudie depuis longtemps le phénomène des animaux domestiques dans le cadre urbain. La représentante de l'association, Mme Sion, estime que dans ce domaine aussi il faut encourager les comportements civiques par la responsabilisation des maîtres (éduquer le chien, utiliser les espaces prévus pour les besoins des chiens).

Par après, des amendes frapperont les maîtres qui circulent sans sac !

Conclusions

Le démarrage du nouveau Plan Propreté s'opère avec des innovations visibles : la création de nouveaux dispositifs (équipes de contrôle, opérations de propreté totale, zones vitrine) et la volonté de mieux coordonner les acteurs. L'objectif souhaité par tous, habitants et opérateurs, est de corriger les insuffisances. Mais tous les moyens seraient vains sans la responsabilisation de tous les usagers de



Sensibilisation douce avant les sanctions.

Mais les habitants demandent si les canisites sont efficaces. Pour E. Kir, il faut choisir dans ce domaine une approche positive pour tenir compte à la fois du bien-être du chien et de l'espace public. Il signale que la Région a augmenté durant ces dernières années le nombre de canisites de 106 à 408 (2004). C'est la méthode la plus fiable en termes d'hygiène publique. Il y est favorable si les communes les entretiennent mais il estime qu'ils sont difficiles à installer dans les quartiers très denses. C'est pourquoi les contrats de propreté envisagent de développer un réseau de distribution de sachets et des campagnes de sensibilisation.

l'espace public. Changer les comportements et adapter les missions pour relever le niveau de propreté et la rendre durable, sont les enjeux pour que Bruxelles règle définitivement ses comptes avec la saleté.

Almos Mihaly

(1) Une discrimination positive a été établie à partir de facteurs tels que la précarité sociale, l'instabilité familiale, les déménagements fréquents qui révéleraient une fréquence de dépôts plus forte dans les quartiers où la population est plus mouvante. Par exemple, ces nouveaux critères augmentent la dotation de Molenbeek de 19%, celle de la Ville de Bruxelles de 42% et celle de Forest de 45% tandis que les communes du sud est de la région régressent de 10 à 17% par rapport à leur dotation antérieure.

Les tags, la STIB et la ville

Des lecteurs nous ont écrit à propos de l'article de la STIB sur le prix à payer du vandalisme. Une réponse pour élargir le débat.

Bruelles en mouvements a donné, dans un précédent numéro, la parole à la STIB car elle est l'acteur bruxellois le plus visiblement marqué par les tags sauvages. C'est pourquoi nous lui avons demandé de présenter sa politique de nettoyage. Ce qu'elle a fait en traitant des aspects destructeurs et des coûts économiques et des méthodes employées.

Le problème fondamental est la manière de rencontrer les attentes des jeunes adolescents en recherche d'autonomie. L'activité des

jeunes tagueurs, isolés ou en groupes, est en général une phase de délinquance marginale et transitoire. La réinsertion dans le circuit social s'opère par la prise de responsabilités et d'autres activités créatives personnelles ou collectives. Les réponses peuvent être culturelles et artistiques,

et de nouvelles formes d'encadrement sont certes à inventer. Aujourd'hui, ces jeunes peuvent canaliser leurs envies vers des murs de créativité ou au travers des commandes de décoration demandés par des commerçants ou même des écoles, etc. Des éducateurs, des artistes qui rencontrent les tagueurs en donnent une image

moins dangereuse et insécurisante que la STIB et les institutions qui poursuivent et sanctionnent les destructions qu'elles subissent.

Suite aux courriers dont nous publions des extraits ci-dessous, nous complétons cette approche par un article écrit pour *La Libre Belgique* (2 juin 2005). Nous espérons, de cette manière, donner une vision globale à ce thème que nous avons déjà traité précédemment sous la perspective du patrimoine.



A la gare de la Chapelle, l'asbl Recyclart a créé une zone d'expression pour sensibiliser les graffeurs à une pratique intégrée à la ville.

PHILIPPE MEERSMANN

Nos lecteurs réagissent

Permettez-moi de m'étonner suite à la lecture de l'article « STIB: le prix à payer du vandalisme ».

L'article aborde la question des tags uniquement en aval: ce que cela coûte, ce que cela produit, comment y faire face. Nulle par une réflexion un peu plus globale sur les causes de ce phénomène, les besoins des auteurs de ce genre de comportement et, peut-être, (qui sait?) les dérives que ce type de « défoulement » empêche. (...) Du côté des réactions possibles, aucune perspective collective (un comble dans le journal des comités!), aucune appropriation possible par une réflexion culturelle, sociale ou autre. Bref, là où on aurait attendu complexité, prudence, analyses, propositions... nous n'avons droit qu'à un

discours simpliste (...).

Evidemment, me direz-vous, ce n'est pas le rôle de la STIB que de tenir un tel discours! (...)

Mais alors, plutôt que d'être traitée à la va-vite par la STIB, cette thématique aurait mérité le temps de la réflexion. Elle le mérite peut-être encore.

Antoine Boucher,
1030 Bruxelles

Autant je suis évidemment opposé à la dégradation des installations et matériels roulants de la STIB, autant l'article en question pêche, me semble-t-il, par deux vices inacceptables dans une vision un minimum critique et progressiste du fonctionnement de notre société :

1° Il aurait été utile de s'interroger sur les facteurs qui engendrent la délinquance en question. S'agit-il d'une violence issue de jeunes dénoués d'avenir, rejetés par une société de plus en plus inégalitaire? (...) Dans ce cas, les actes incriminés ne seraient que la face visible d'un malaise autrement plus grave et inquiétant/ mais peut-être s'agit-il de l'œuvre d'une jeunesse dorée en quête d'identité? Ou des deux. Ou...

2° L'auteur assimile tag et sentiment d'insécurité. D'où provient une telle information? Résulte-t-elle d'une étude un peu sérieuse, ou s'agit-il de jeter l'opprobre sur les auteurs de faits certes désagréables et coûteux pour mieux justifier la lutte menée contre ceux-ci?

Frédéric Dobruszkes
1050 Bruxelles



Pour certains commerçants, un graphe constitue une décoration contemporaine.

Tags : la ville négociée

Les tags et graffitis constituent par excellence un art urbain. Né à la fin des années 80 aux États-Unis, cet art jeune et populaire s'est définitivement installé dans toutes les villes occidentales au tournant des années 90. Taguer, bomber, c'est une manière d'être vu et reconnu dans la ville, apprécié pour son inventivité.

Beaucoup de graffitis sont concentrés sur des surfaces abandonnées, sur des ouvrages d'art en béton, sur les palissades murant des chancres. Ces endroits abandonnés de la ville préexistaient aux chancres et attirent de façon équivalente dépôts clandestins, tags et autres incivilités... Si ces endroits constituaient déjà des endroits peu sécurisants dans la ville, les voir tagués augmente le sentiment d'insécurité et d'abandon qui a attiré ces nuisances. Les tags sont alors le reflet de la mauvaise santé de certains quartiers, zones déstructurées de la ville. Pour autant, ils participent un peu plus à déstructurer ces coins de rues, ces immeubles abandonnés...

Les tagueurs ne font pas la différence entre des zones d'infrastructure et des zones d'habitat et d'acti-

tivité économique. Les tags couvrent aussi des façades qui viennent d'être rénovés parfois grâce à l'argent public. Ils s'étalent aussi sur les vitrines de magasins. Récemment, plusieurs magasins ont été bombés à l'acide, la seule façon d'enlever les tags est de remplacer la vitrine ! Dans ce cas, les tags et graffitis nuisent à la rénovation des quartiers et à l'activité économique. Certes, les quartiers anciens et centraux se rénovent et les noyaux commerciaux remontent la pente, ces signes de revitalisation de la ville sont encore bien fragiles en Région de Bruxelles-Capitale. Dans ce cas, taguer constitue une incivilité et atteint le bien et le portefeuille d'autrui. Cela nuit à la relance de ces quartiers. Nettoyer coûte cher aux particuliers, aux communes et aux sociétés de transports publics. Par exemple, Anderlecht, en 2003, a nettoyé quelque 3 334 tags sur une surface de 3 731 m² en intervenant de nombreuses fois dans les mêmes endroits. Plusieurs autres communes bruxelloises, Saint-Gilles, Bruxelles-Ville, Uccle,... se sont aussi engagées dans des programmes de nettoyage. En 2002, la SNCB a constaté

900 faits et leur nettoyage a coûté quelque 3 millions d'euros (2 en nettoyage et 1 en immobilisation du matériel). La STIB, quant à elle, a tenté d'enrayer le phénomène.

A côté de ces opérations de nettoyage, les communes se sont lancées dans une « bataille » contre les tags. La nouvelle loi sur les incivilités entrée en vigueur le 1^{er} avril 2005 renforce leurs moyens d'actions puisqu'elle déjudiciarise les délits de type « incivilités » pour les faire passer dans le registre de l'amende. Les sociétés de transport gardent, elles, la possibilité de déposer une plainte et d'espérer que les Parquets poursuivent l'infraction.

Quand les pouvoirs publics investissent du temps et de l'argent dans cette lutte, le nombre de tags diminue effectivement dans la ville. Au prix d'une incompréhension mutuelle et d'une possible radicalisation de part et d'autre. Notamment parce que les peines encourues semblent disproportionnées au regard de l'infraction (jusqu'à trois ans de prison en cas de récidive).

Alors y a-t-il des solutions pour réconcilier l'aspiration à une ville sûre et propre et la spontanéité d'expression de cet art urbain ? Comment négocier l'espace et la juste expression des aspirations de chacun ?

Les pouvoirs publics peuvent se préoccuper de la lutte contre les tags et graffitis dès le moment de la conception et du placement du mobilier urbain. Ils peuvent aussi offrir des murs d'expression. Ils peuvent accentuer la lutte contre les chancres et réhabiliter les non-lieux. Et enfin tolérer les tags dans les zones d'infrastructures (ponts, murs aveugles,...). Par contre, les « artistes » peuvent aussi comprendre que les maisons et vitrines ne sont pas des lieux d'expression. Vivre en ville c'est vivre ensemble et accepter de laisser à l'autre ce qui lui est nécessaire. C'est négocier la différence...

Anne-France Rihoux

Quartier Midi : la Région perd le Nord ?

Même si certains discours le décrivent comme vide, insalubre et sale, le quartier Midi est encore bien vivant et certains habitants y sont toujours très attachés. Un avis d'expulsion arrive à échéance, ce 31 août, pour plusieurs locataires de l'avenue Fonsny et de la rue de Russie, malgré l'absence de projets pour cet îlot.

20 ans de pression

Près de 200 personnes vivent toujours dans les trois îlots frappés depuis 9 ans par un plan d'expropriation, mené au nom de « l'intérêt public » et toujours pas achevé. Parmi eux, au moins 19 familles, 78 ménages, 14 propriétaires occupants, 17 commerces et une école. Des locataires, propriétaires et commerçants de ce quartier ont constitué en juin 2005 le Comité du quartier Midi.

Cela fait plus de 20 ans que les habitants du Midi se savent menacés. Par des projets d'autoroute urbaine dans un premier temps, par la spéculation immobilière suscitée par l'arrivée du TGV ensuite, et enfin par un plan régional censé « revitaliser » le quartier et le transformer en « vitrine pour la Capitale de l'Europe ». Un plan sacrifiant quatre îlots d'habitations et de petits commerces, situés le long de l'avenue Fonsny, à la fonction tertiaire.

Dans ce plan (PPAS Fonsny 1), entériné en 1992, l'accroissement des surfaces de bureau était censé être le vecteur de la revitalisation et de la relance économique du quartier : construction de logements par le biais de charges d'urbanisme, création espérée de 9000 nouveaux emplois, etc.

Mais 13 ans plus tard, un seul de ces îlots a (quasiment) été achevé. Dans les autres îlots, éventrés et parsemés de maisons vidées et de terrains



Une visite du quartier guidée par le comité.

vagues, de nombreux locataires ont déjà dû partir, de multiples commerces ont fermé leurs portes... Mais des permis de démolir continuent à être accordés alors qu'aucun des immeubles de bureaux programmés n'a aujourd'hui trouvé acquéreur. Quant au plan d'expropriation, il empêche toute rénovation depuis 1996...

Réévaluer les plans

Ce plan d'expropriation arrivant à son terme dans un an, ne serait-il pas grand temps d'évaluer les projets menés au quartier Midi ?

Car les bureaux tant espérés ne sont pas au rendez-vous. C'est cela qui a causé la dégradation du quartier, mais pas seulement. L'impossibilité financière de la Région à procéder à une expropriation correcte des propriétaires couplée à une forte insuffisance de moyens pour mener à bien un accompagnement social digne de ce nom sont également à souligner. Interpellé par des parlementaires le 3 juin dernier, M. Picqué l'a d'ailleurs reconnu : « On s'imaginait que tout allait se vendre comme des petits pains. Mais au fond, nous vivions – et nous pouvons encore vivre – dans cette idée que les bureaux étaient un instru-

ment de revitalisation urbanistique. »

Le 20 mai, des locataires, propriétaires et commerçants du quartier Midi ont adressé une lettre ouverte au Ministre-Président de la Région bruxelloise. Y déplorant le manque de respect à leur égard et l'absence de transparence caractérisant les projets régionaux au Midi, ils y dénoncent les multiples pressions qui s'exercent sur eux et visent à rendre leur condition de vie intolérable.

Un moratoire sur les expulsions

Les habitants demandent notamment qu'il n'y ait plus de délogement sans relogement, l'arrêt des démolitions tant que des habitants sont présents dans un îlot, le maintien du bâti existant et de l'habitat et ce jusqu'à la délivrance des permis de bâtir ; le maintien à long terme et la rénovation de certains immeubles dans le quartier ; l'indemnisation correcte (aux prix du marché actuel) des propriétaires et des commerçants. Ils souhaitent, enfin, la mise en place d'un groupe permanent de concertation associant tous les pouvoirs publics, promoteurs, propriétaires et habitants concernés.



Animation sur la future place Marcel Broodthaers, aménagée temporairement en terrain de pétanque.

Si Monsieur Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, n'a jamais répondu à ce courrier, le Comité du quartier Midi s'est vu proposer, le 13 juillet, une rencontre avec la société mixte créée et mandatée par la Région bruxelloise pour piloter les projets immobiliers du côté saint-gillois de la gare du Midi : la SA Bruxelles-Midi.

A l'inverse du quartier Nord, les habitants du Midi sont en effet confrontés à un partenariat public-privé lancé et encadré par des pouvoirs publics, prétendant éviter les travers sociaux de la spéculation immobilière et mettre en œuvre un accompagnement social.

Rénover plus et maintenir les habitants

Lors de cette rencontre, la délégation du comité de quartier a remis un cahier de doléances aux représentants de la SA Bruxelles-Midi. Lesquels ont fait, pour leur part, certaines annonces aux habitants, affirmant notamment qu'une partie du Plan régional du Logement serait réalisée au Midi sur des terrains appartenant à la

Région. Le comité de quartier, qui avait émis cette proposition quelques jours plus tôt avec d'autres associations⁽¹⁾, note que la seule nouveauté dans cette annonce réside dans le fait que des moyens seront ainsi trouvés pour bâtir du logement sur deux parcelles qui sont de toute façon affectées à du logement dans le PPAS. Par ailleurs, c'est avec les subsides de Beliris (Accord Fédéral-Région) que Bruxelles-Midi va procéder à l'expropriation des maisons de l'îlot A et de leurs habitants. Quant à la construction de nouveaux logements, ceux-ci seront eux aussi partiellement financés par des fonds publics faute de charges d'urbanisme. Le Comité rappelle que cet argent public pourrait tout aussi bien servir à rénover une partie du bâti encore en bon état. Cette solution permettrait notamment à certains propriétaires, commerçants ou locataires

de rester dans leurs maisons, plutôt que devoir les quitter pour qu'on construise à la place des logements auxquels ils n'auront pas accès.

Pour les habitants, la rénovation est une solution qui doit être envisagée sérieusement et, dans tous les cas, le relogement des habitants doit être assuré à des conditions identiques que leur logement actuel. Ici aussi, il en va de l'« intérêt public » !

Comité du quartier du Midi

Contact

quartierdumidi@yahoo.fr
www.quartier-midi.be

(1) BRAL, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, Comité de défense de Saint-Gilles, Syndicat des locataires, Union des locataires de Saint-Gilles.

Reconversion du Who's Who... How?

L'ancien Who's Who deviendra un centre culturel maghrébin laïque, adjoint à trois nouveaux logements. Ce 2 août, la Commission de concertation a remis un avis favorable au projet du CPAS de Bruxelles-Ville, dont la mission est aussi de favoriser l'accès à la culture.

Echaudés par l'expérience précédente (discothèque fermée pour cause de tapage nocturne), les riverains res-

sent sceptiques sur cette future exploitation. Ce projet met fin à l'occupation d'un bien et permet de sauvegarder un certain patrimoine Art Déco. Mais rien ne garantit la bonne intégration du lieu à la zone d'habitation connexe. La vigilance sera de mise lors de l'enquête publique pour le permis d'exploitation.

Sarah Duray

Négociations pour la rue des Vierges

Le 21 juin, la Commission de concertation remettait un avis défavorable pour la réfection (en 21 logements) de l'îlot pourri situé rue des Vierges (Cf. BEM n°148), irrespectueuse du projet prévu dans le contrat de quartier (7 maisons unifamiliales). Suite à cet avis, la Ville de Bruxelles a présenté, aux délégués des riverains, les difficultés auxquelles

elle doit faire face. Car les recours éventuels introduits par le propriétaire contre le refus du permis gèlent toute forme d'intervention des autorités publiques. L'application du droit de gestion publique semble être une piste à privilégier. Encore faut-il convaincre le propriétaire de laisser rénover son bien. Affaire à suivre.

S. D.

Une semaine pour se dégourdir les idées !

Outre le traditionnel «Dimanche sans voiture» du 18 septembre 2005, Bruxelles va prendre l'air pendant la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre 2005. Les bouffées d'oxygène de notre capitale: des projets citoyens pour penser la ville autrement !

Cette année, Inter-Environnement Bruxelles et le BRAL, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, ont lancé un appel à projets à destination des associations, comités de quartiers, mouvements de jeunesse, etc. L'objectif: subsidier, pour la Semaine de la Mobilité, des projets locaux en lien avec la mobilité. Résultat: nous avons sélectionné 16 projets répartis du 16 au 22 septembre dans 10 communes.

En somme, ça va bouger alternatif pendant la Semaine de la Mobilité, préparez-vous parce qu'il y en aura pour tous les goûts !

Cyclistes en herbe ou chevronnés, la Semaine de la Mobilité sera l'occasion de sortir la petite reine pour rejoindre certains commerces de Saint-Gilles, Evere, Schaerbeek et Ixelles mais aussi les bibliothèques communales de Woluwe-Saint-Pierre et les centres de prêt de CD et DVD de la Région. Les acheteurs à vélo les plus assidus gagneront une chance de remporter un des nombreux lots de la tombola qui clôturera cette action.

De l'originalité, vous n'aurez pas fini d'en voir pendant la Semaine. Flâner dans le métro à la découverte des trésors artistiques avec l'asbl Arkadia, vous mettre dans la peau des personnes moins valides en terme de mobilité avec l'asbl Carrefour Citoyen sont autant d'occasions qui vous sont offertes de voir la ville autrement !



Semaine de la Mobilité rime aussi avec actions ! Des citoyens vont mettre en place des solutions provisoires pour améliorer la mobilité de leur quartier. D'autres collectifs et comité d'ha-

bitants vont occuper l'espace public de façon ludique afin d'attirer l'attention sur les points noirs en terme d'aménagements et aussi proposer des solutions. Le covoiturage, une alternative intéressante pour la mobilité de demain ! Des habitants de Watermael-Boitsfort disent OUI ! Ils vous proposent un système novateur et original pour partager votre véhicule.

La Semaine de la Mobilité, une efficacité prouvée ! Outre les actions ludiques et concrètes, la Semaine de la Mobilité rime aussi avec résultats. Après des années d'actions, le comité de quartier Maritime à Molenbeek a enfin obtenu le réaménagement de la rue Picard. Ils vous invitent à fêter l'événement avec eux le 18 septembre !

Emilie Marque

Pour plus d'informations, consultez le site Internet www.dimanchesansvoiture.irisnet.be, contactez le Call Center pour les détails pratiques au 02/2041343 ou plongez-vous dans le Journal de la Mobilité (en supplément dans ce numéro) !

Le Point Info Flagey chez vous



Inter-Environnement Bruxelles vous propose, sur son site Internet (www.ieb.be), l'information présentée au Point Info Flagey. Nous vous

invitons à le consulter pour tout connaître sur le chantier Flagey en cours et à venir. Vous pouvez également y découvrir l'esquisse qui a été retenue pour l'aménagement en surface, ainsi que les activités proposées. Le site est régulièrement mis à jour, mais rien ne vaut une visite in situ: ouvert les lundi et mercredi de 13 à 20h et le samedi de 10 à 13h30, jusqu'à nouvel ordre.

Ce projet est financé par les ministres Evelyne Huytebroeck, Françoise Dupuis et Pascal Smet.

S. D.



Bruxelles, Paysages Urbains

Georges De Kinder pose un regard inattendu sur notre environnement urbain, le faisant sortir de la banalité pour en faire un objet d'interrogation, de rêverie, d'émotion... Et du Port de Bruxelles aux Brasseries Wielemans, du canal au pont de la Gare du Midi en passant par le Quai des Péniches, c'est toute une ville familière mais insoupçonnée qui défile devant nous. Du 16 septembre au 10 octobre 2005, du mardi au dimanche de 10 à 18h, aux Halles Saint-Géry, place Saint-Géry, 1 à 1000 Bruxelles. Infos: 02/2892660, www.hallessaintgery.be ou www.georgesdekinder.com/bxl

visites guidées

Arau
 • Bruxelles 1900 – Art Nouveau. Les 10 et 17 septembre à 10h.
 • Art Nouveau et espaces publics à Schaerbeek. Le 11 septembre à 14h.
 • Bruxelles 1930 – Art Déco. Le 17 septembre à 10h.
 Infos: 02/2193345 ou www.arau.org

Arkadia.be
 • Sur les pas d'Adrien Blomme. Le 11 septembre à 15h.
 Infos: 02/5376777 ou www.asbl-arkadia.be

Association du Patrimoine Artistique
 Le néo-classicisme et les bouleversements artistiques. Le 10 septembre à 14h.
 Infos: 02/2273400.

La Fonderie
 • Un port en pleine expansion. Les 8 et 15 septembre à 14h.
 • Le port et les canaux bruxellois. Les 11 et 18 septembre à 14h.
 • L'écluse de Zemst. Le 13 septembre à 9h.
 • Les moussaillons lèvent l'ancre. Le 13 septembre à 9h.
 • La Grand Place. Le 9 septembre à 20h30.
 • Démocratie: une longue histoire déjà. Le 16 septembre à 20h30.
 Infos: 02/4109950 ou www.lafonderie.be

Le Bus bavard
 • Point de vue et images de Laeken. Le 11 septembre à 14h30.
 Infos: 02/6731835.

Laeken découverte
 • Léopold II urbaniste, propriétaire et promoteur à Laeken. Le 11 septembre à 14h15.
 Infos: 0479/397715 ou www.laekendecouverte.be

Pro Velo
 • La réserve des enfants noyés. Le 11 septembre.
 • Art Déco et Modernisme. Le 11 septembre.
 A 14h. Infos: 02/5027355 ou www.provelo.org

Voir et Dire Bruxelles
 Six associations bruxelloises de tourisme à thème (Arau, Arkadia.be, Itinéraires, La Fonderie, Le Bus bavard et Pro Vélo) offrent un éventail de promenades Art Nouveau dans le cadre de «*Bruxelles 2005 Vivre l'Art Nouveau*», jusqu'au 30 octobre.
 Programme disponible sur dépliant au 0476/433632 ou www.voiretdirebruxelles.be

promenades nature

Le parc Tournay-Solvay
 A la découverte des arbres du Parc Tournay-Solvay. Le 11 septembre à 10h.
 Infos: CRIE, 02/6753730.

Le Moeraske
 Plantes voyageuses, plantes invasives. Le 11 septembre à 10h.
 Infos: Cebe, 02/2425043 ou www.cebe.be

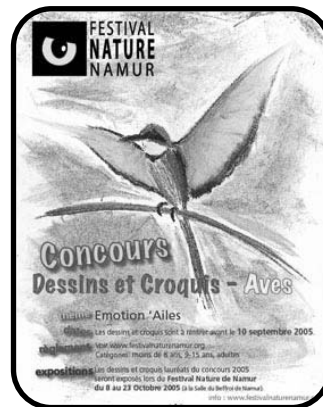
La Woluwe
 La Vallée de la Woluwe, rive droite. Le 14 septembre à 13h45.
 Infos: Aves, 02/7713371.

Le potager biologique du Houtweg
 Le 17 septembre à 14h.
 Infos: Cebe, 02/4603854 ou www.cebe.be

Le Parc de Laeken
 Les arbres remarquables. Le 17 septembre à 14h30.
 Infos: Cebo, 02/2455500.

jours de gestion

Le Moeraske
 Le 10 septembre à 9h30.
 Infos: Cebe, 02/2425043 ou www.cebe.be



concours
Emotion'ailes
 Dans le cadre du «*Festival Nature de Namur*», Aves-Natagora lance deux concours photo et dessins. Le concours photo est ouvert à tous les photographes, amateurs et professionnels. Le concours dessin et croquis est ouvert aux artistes de tous âges.
 Infos: www.festivalnaturenamur.org ou www.natagora.be

expos
En avant pour le suffrage universel
 La Fonderie prolonge son exposition jusqu'au 2 octobre. Au Musée bruxellois de l'industrie et du travail, rue Ransfort, 27 à 1080 Bruxelles.
 Infos: 02/4109950 ou www.lafonderie.org

L'action urbaine dans les Marolles
 Un regard en arrière, la «*Bataille des Marolles*», la place Poelaert, la place du Jeu de Balle, la porte de Hal et la mobilité en plans, affiches et photos. Jusqu'au 23 septembre, de 14h30 à 17h30, au CGAM, rue de la Prévoyance, 56 à 1000 Bruxelles.
 Infos: 02/5115468.

brocante
Brocante des Constellations
 21e Grande Brocante festive des Constellations à Woluwe-Saint-Lambert (avenue des Constellations et rues avoisinantes), organisée par le Comité de Quartiers Comité de Quartiers Constellations-Pléiades-Capricorne, le samedi 17 septembre de 8 à 16 h.
 Infos: Centre Les Pléiades, avenue du Capricorne 1a, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, 0479/742678.

Appel aux associations membres
 Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.

Rédacteur en chef: Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Deflairière, François Dewez, Sarah Duray, Isabelle Essers, Sébastien François, Isabelle Hochart, Philippe Meersseman, Philippe Mertens, Emilie Marquet, Catherine Maréchal, Dalila Riffi, Anne-France Rihoux, Delphine Termolle, Camille Thiry et Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvement, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34€ avec facture. Étranger : 32€. Abonnement de soutien : 52€. Mensuellement par domiciliation : 1,75€. Prix au numéro : 1,25€ (inclut les frais de port). Versements au compte 210-009204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

Alain Lefèbvre

Les orages du 29 juillet ont durement frappé Bruxelles. Inspecteur Général des Voiries et de l'Eau dans l'Administration régionale de l'Équipement et des Déplacements, Alain Lefèbvre explique les différents aspects du sinistre.

Bruxelles en Mouvements.— Comment expliquez-vous que certaines zones de Bruxelles aient si mal supporté les effets des orages? Est-ce dû à des déficiences particulières? **Alain Lefèbvre.**— Ces pluies ont été réellement exceptionnelles. Nos pluviographes ont mesuré des précipitations entre 40 et 60 litres d'eau en 1 heure par mètre carré dans l'Ouest de Bruxelles...



Les avaloirs dans les voiries n'ont pu partout absorber cette pluie, en particulier dans rues fort pentues et dans les points les plus bas des quartiers concernés. Les égouts ont été fortement sollicités et en certains endroits au-delà de leur capacité. Ces dernières années, les orages touchaient le plus souvent la vallée de la Woluwe sans dégâts depuis que les bassins d'orage sont en service. Flagey et le bas de Forest ont été identifiés comme des zones sensibles. C'est pourquoi un bassin d'orage est en cours de construction à Flagey. L'étude de celui de Forest se termine.

BeM.— La place Flagey et environs ont connu quatre inondations en un an et la Commune d'Ixelles et la Région ont rejeté la responsabilité l'une sur l'autre. Que prévoient de faire, aujourd'hui et après la fin du chantier du bassin d'orage, la Commune d'Ixelles et la Région pour éviter que cela ne se répète?

A.L.— La Région n'a jamais dit qu'Ixelles est responsable des inondations constatées. La Région a simplement fourni les éléments techniques qui démontrent que les travaux en cours ne modifient pas la capacité d'évacuation des égouts et ne sont donc pas la cause des dégâts subis par les habitants et les commerçants. Dans la vallée du Maelbeek, la Région a construit un bassin d'orage au bas de la rue Belliard, a

adapté les égouts de la rue Gray et construit un bassin d'orage de 33 000 m³ à Flagey. Ces équipements constituent un ensemble cohérent pour la protection de cette vallée. Il faut savoir que, ce 29 juillet, 16 000 m³ se sont déversés dans le volume en chantier. Fort heureusement! Sans quoi, cette eau s'engouffrait dans la rue Gray jusqu'à la place Jourdan. Le week-end même, la Ré-

gion effectuait les réparations nécessaires sur son domaine. Nous avons communiqué à l'IRM les données dont nous disposons pour faciliter l'accès au Fonds des Calamités qui doit être demandé par la commune. C'est un préalable indispensable à l'indemnisation des victimes. Pour fin 2006, tout début 2007, le bassin d'orage sera en service. Il jouera son rôle comme cela est constaté dans la vallée de la Woluwe. Ni à la Région, ni à la commune d'Ixelles, nous ne disposons de la baguette magique permettant d'éviter les calamités naturelles. Nous nous nous employons à en limiter les conséquences.

BeM.— Complémentairement aux bassins d'orage, la Région envisage-t-elle d'introduire des systèmes de collecte des eaux tels que des bassins de rétention, des réseaux d'égouttage séparatif ou des systèmes de stockage pour toute nouvelle construction?

A.L.— Les bassins de rétention? C'est ce que nous réalisons. L'égouttage séparatif n'est d'aucune utilité face aux inondations. Les systèmes de stockage (pas les citernes) par immeuble sont utiles... s'ils sont vides avant l'orage. Les plantations, les toitures vertes sont bénéfiques. Ce sont des mesures complémentaires comme vous le dites. Evitons également d'aménager des logements dans des sous-sols aux points bas de la Région.